



LA PAGE COSMEENNE

Juillet 2026

N°89

LE BULLETIN MUNICIPAL DE
SAINT COSME EN VAIRAI

A LA UNE

ASC Saint Cosme en Vairais 70 ans de passion



Depuis 1956, le club fait battre le cœur sportif de notre commune. Des générations de joueurs, de dirigeants, d'éducateurs et de bénévoles se sont succédés pour écrire l'histoire de cette grande famille sportive.



C'est pour célébrer cet anniversaire que, le samedi 6 juin 2026, toute la famille de l'ASC s'est réunie. La journée a débuté par un après-midi placé sous le signe du sport et de la convivialité. De nombreux jeunes sont venus profiter des terrains de football et participer aux différents ateliers proposés. Cette belle journée anniversaire s'est ensuite poursuivie dans une ambiance chaleureuse autour d'un repas, avant de se clôturer par une soirée dansante qui a rassemblé petits et grands.

La Gymnastique Volontaire de Saint Cosme en Vairais célèbre son 50ème anniversaire

Cinquante années d'existence consacrées au sport, à la santé et à la convivialité, des valeurs qui ont su rassembler de nombreux engagés au fil des décennies.



Forte de son expérience, de la mobilisation de ses bénévoles et de la fidélité de ses adhérents, elle poursuit sa mission : promouvoir l'activité physique pour tous et contribuer au bien-être de chacun. Pour marquer cet événement exceptionnel, les membres se sont réunis le 31 mai 2026 pour une excursion au Mont-Saint-Michel. Cette journée placée sous le signe de la découverte, du partage et de la bonne humeur a permis à chacun, de célébrer cet anniversaire dans une atmosphère conviviale. L'association joue un rôle essentiel dans la vie locale en favorisant le maintien en forme, le lien social et le plaisir de pratiquer une activité physique adaptée à tous.

LE MOT DU MAIRE



Chères Cosméennes,
Chers Cosméens,

L'été est une saison particulière. C'est le temps des retrouvailles, des fêtes, des vacances pour certains, mais aussi des moments simples que l'on partage en famille, entre amis ou entre voisins.

Depuis mon élection, j'ai la chance de rencontrer chaque jour des habitants, des bénévoles, des associations, des commerçants, des agents communaux... Autant de femmes et d'hommes qui, chacun à leur manière, contribuent à faire vivre notre commune. Ces échanges me confortent dans une conviction : notre plus grande richesse, ce sont les liens qui nous unissent.

Saint Cosme en Vairais est une commune où la proximité, la confiance et le respect ont toujours eu une place importante. Préservons cet esprit qui fait notre identité et rend notre village accueillant et vivant.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous poursuivons notre engagement avec enthousiasme et simplicité, au service de tous.

Merci à toutes celles et ceux, qui chaque jour, font de Saint Cosme en Vairais un village où il fait bon vivre !

Très bel été à toutes et tous.

Bien fidèlement,

Jocelyne Guic

Maire de Saint Cosme en Vairais

A NE PAS MANQUER



**05
SEPT**

Forum des associations 09h00-13h00
Complexe Atlantis

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITE DE LA COMMUNE :



www.mairiesaintcosmeenvairais.fr



Facebook
Commune StCosme EnVairais

Ensemble,
construisons demain !



Jocelyne
GOÛC
Maire



Conseillère
Communautaire

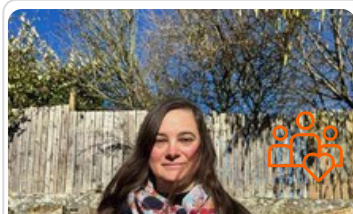


VOS ADJOINTS



Thierry GUIRADO
1er Adjoint

Travaux, Voirie,
Assainissement & Sécurité
Conseiller
Communautaire



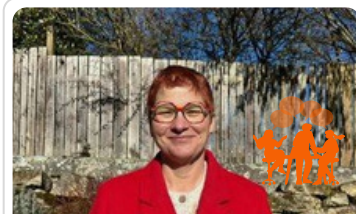
Aurélie AUGER
2ème Adjointe

Affaires Sociales &
Scolaires



Didier BOULAY
3ème Adjoint

Attractivité &
Commerces



Karine BERGUA
4ème Adjointe

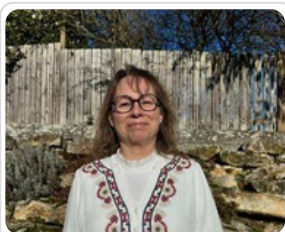
Vie Associative &
Communication
Conseillère
Communautaire

VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX



Pierre FORTIN

Conseiller Municipal
Conseiller
Communautaire



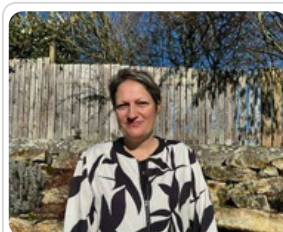
Johanna JALLU

Conseillère Déléguée
Cimetières &
Commémorations



Jean-Yves CHALM

Conseiller Délégué
Travaux, Voirie &
Assainissement



Aurélie CHARPENTIER

Conseillère Déléguée
Affaires Sociales &
Scolaires



Roger TORCHET

Conseiller Municipal



Caroline NORBERT

Conseillère Municipale



Damien VAIDIE

Conseiller Municipal



Aurélie GRISON

Conseillère Municipale



Thomas JUILLARD

Conseiller Municipal



Elodie FONTAINE

Conseillère Municipale



Marco DA SILVA

Conseiller Municipal



Aurélie DEQUIROT

Conseillère Municipale



Romain DUTERTRE

Conseiller Municipal



Ophéline NOULEZ

Conseillère Municipale

Cadre de vie,
Environnement &
Urbanisme

Finances

Travaux, Voirie,
Assainissement
& Sécurité

Affaires Sociales
& Scolaires

Attractivité
& Commerces

Vie associative &
Communication

Cimetières &
Commémorations

Budget principal de la commune pour 2026, voté en conseil municipal du 04/03/2026 :

Fonctionnement	2 621 134€
Investissement	2 915 799€

Les taux des taxes locales restent inchangés pour 2026 :

Taxes foncières	Taux 2026
Foncier bâti	39,26%
Foncier non bâti	30,68%
Taxe d'habitation (résidences secondaires)	20,76%

INVESTISSEMENTS 2025 -2026

Centre-bourg - un projet qui prend forme :

Les travaux du centre-bourg avancent globalement selon le calendrier prévu. La découverte de vestiges archéologiques place des Promenades a toutefois entraîné quelques adaptations et un léger retard, sans remettre en cause l'évolution visible du projet.

Coût total de l'opération (études et travaux) : 1 959 614,21€ HT

Financements obtenus (64%) :

- DETR 2024 ; 2025 ; 2026 (Etat) : **672 521€**
- État – Fonds d'accélération transition écologique (Fonds Vert) : **420 646€**
- Contrat Pays de la Loire (Région) : **90 000€**
- Département de la Sarthe – FDAU : **20 000€**
- Département de la Sarthe – FID : **39 820€**

Reste à charge pour la commune : 706 627,21€

Financement de ce reste à charge :

- Emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations : **600 000€**
- Autofinancement communal : **106 627,21€**

La municipalité remercie les riverains, les habitants ainsi que les commerçants pour leur patience et leur compréhension durant cette période de travaux.



Habitat - dix nouveaux logements locatifs :

Au 4, impasse des Pionniers, le chantier porté par Sarthe Habitat progresse conformément au calendrier. Ce programme permettra la réalisation de 10 logements locatifs, principalement destinés aux personnes de plus de 60 ans souhaitant continuer à vivre sur notre commune dans des logements adaptés. Après les travaux de viabilisation et de fondations réalisés au printemps, les bâtiments sont désormais sortis de terre.



Décisions du Conseil municipal en 2025 :

Au titre de cette viabilisation, la commune a pris à sa charge et attribué les montants suivants :

- Lot n°1 – Terrassement, voirie et assainissement : **147 692,85€ HT**
- Lot n°2 – Réseaux souples : **51 859€ HT**
- Lot n°13 – Espaces verts, clôtures et aménagements extérieurs : **19 350,70€ HT**
- Maîtrise d'oeuvre : **17 352€ HT**

Voirie départementale : la RD2 entièrement rénovée :

Le Département de la Sarthe a terminé la réfection de la chaussée de la RD2 (avenues de l'Europe et Véron de Forbonnais). En parallèle, la commune a fait supprimer les plantations des terre-pleins centraux de l'avenue Véron de Forbonnais, pour sécuriser les agents municipaux sur cet axe fréquenté. Cette opération, confiée à l'entreprise Renard Élagage, s'élève à 1 500€ TTC.



Eglises :

Eglise Saint-Augustin à Contres : En 2025, des travaux sur la toiture ont été réalisés, comprenant la révision de la couverture, un démoussage de celle-ci ainsi que la fourniture d'ardoises, pour un montant de 2 502€ TTC.

Eglise Saint-Médard à Champaisant : La toiture principale, devenue vétuste et présentant des risques, a été entièrement rénovée en 2025, pour un montant de **50 719€ TTC**.

La réfection de la toiture de la sacristie, dont l'état ne nécessite pas d'intervention d'urgence, sera programmée au cours du mandat, avec une enveloppe budgétisée en 2026 à hauteur de **19 000€ TTC**.

Cimetières :

Cimetière de St Cosme en Vairais : En 2025, le mur d'enceinte du cimetière a fait l'objet d'une réfection (moellons et couronnement) par l'entreprise Rongère, pour 4 501,36€ TTC. Un relevé de 11 concessions a également été réalisé par l'Espace Funéraire du Saosnois (5 000€ TTC), avant la création d'un ossuaire de 2x3 places en 2026 (3 600€ TTC).

Cimetière de Champaisant : La réfection de l'enduit du mur d'enceinte du cimetière, pour un montant de **13 990,24€ TTC**, a été entièrement réalisée au printemps 2026, par l'entreprise Rongère. Un avenant au devis initial a également été signé pour la reprise des moellons et du couronnement du mur, pour 2 419,20€ TTC.



Éclairage public :

Une nouvelle tranche du programme de modernisation de l'éclairage public est achevée : les rues de la Pelouse et de l'Ormeau bénéficient désormais d'un éclairage LED, plus performant et plus économe en énergie, pour un montant de **17 886,26€ TTC**.

Centre Culturel Atlantis :

Les dysfonctionnements de la machinerie des gradins ont nécessité plusieurs interventions entre 2024 et 2025. Ces réparations sont désormais achevées, pour un coût de **75 193,20€ TTC** pour la commune.

Voirie communale :

L'entretien des routes et chemins communaux se poursuit et notamment avec l'entreprise PIGEON pour plusieurs gros chantiers pour la réfection d'enrobé :

Engagé et réalisé en 2025 :

La Haie Marie 42 541,75€ HT

Bel Essart 21 153,88€ HT

Place Saint Médard 10 645,44€ HT

Budgétisé pour 2026 et réalisé en juillet 2026 en complément.

Enveloppe voirie en 2026 de 100 000€

La Haie Marie 17 477,50€ HT

Bel Essart 21 730€ HT

La Basconnière 18 930€ HT

Dans le cadre de l'aide départementale à la voirie communale (ADVC), le département a accordé une subvention pour l'ensemble des travaux à hauteur de 17,66% soit 21 265€ sur l'ensemble des engagements 2025 et 2026.

VIE ASSOCIATIVE

Moteurs du dynamisme de Saint Cosme en Vairais, nos associations bénéficient d'un fort soutien municipal. Pour 2026, 18 220€ de subventions sont alloués pour encourager l'engagement des bénévoles au service de notre commune ; une mobilisation que la municipalité tient à remercier.



Subventions de Fonctionnement

Aéro Sporting Club	1 700 €
Amicale Laique	1 000 €
Amicale Pompiers	700 €
Assoc. Parents d'Élèves	300 €
Bad Cosméen	120 €
Centre Culturel	3 650 €
Com. Anim. Expos Agricoles	100 €
CLAC	5 800 €
Contres d'Hier et d'Auj.	100 €
Ensemble pour Océane	300 €
Gymnastique Volontaire	100 €
Les Chemins de Vair	150 €
Patrimoine du Vairais	950 €
Randonneurs du Vairais	100 €
Soleil d'Automne	50 €
Syndicat Ennemis Cult.	80 €
Tennis Club Cosméen	1 500 €
U.N.C. - AFN	200 €
Gardons/Truites Saosnois	100 €
Patriote de Bonnetable	300 €

Subventions Exceptionnelles

Aéro Sporting Club	500 €
Assoc. Parents d'Élèves	100 €
Gymnastique Volontaire	100 €
Tennis Club Cosméen	300 €

LE PETIT MOT DE LEA

Le Bien Vivre Ensemble est surtout une question de bon sens partagé. Un geste de tri par-ci, une petite attention pour la tranquillité du voisin par-là, et un œil sur nos amis à quatre pattes quand l'envie d'aventure les prend ...

Bref, des petits riens qui, mis bout à bout, font toute la différence ! Grâce au civisme et au respect de tous, continuons à faire de Saint Cosme en Vairais une commune agréable, conviviale et accueillante.



Horaires d'ouverture de la mairie au public :
Du lundi au vendredi : de 08h45 à 12h00
Et lundis, mercredis et vendredis
de 13h30 à 17h00

LA PAGE COSMEENNE

Directeur de la Publication : Jocelyne GOUIC
Mairie de Saint Cosme en Vairais
Tél. 02 43 97 55 44
Email : accueil@stcosmeenvairais.fr
Conception : Mairie de St Cosme en Vairais
Impression : Imprimerie CRES - Bonnetable
Crédits photos : Ville de St Cosme en Vairais